



Article 11 : « Biotechnologies : convention entre l'Inserm et Atlanpole »

Loire-Atlantique

7

Biotechnologies : convention entre l'Inserm et Atlanpole Les chercheurs créent des emplois

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) est le fer de lance en France de la recherche dans les domaines de la santé et du biomédical. Des secteurs prometteurs, où les chercheurs n'hésitent plus à créer des entreprises.

Les sciences du vivant ressemblent à un grand jeu de mécano. Médecins et chirurgiens y font déjà leur marché.

Prenez les substituts osseux. Qui aurait imaginé il y a quelques années pouvoir en trouver sous forme de bâtonnets, granules, blocs, plaques ou cylindres ? C'est pourtant ce que propose Biomatlante, une société nantaise créée par des chercheurs de l'Inserm. On pourrait également citer Laennec Tek, une entreprise qui développe des médicaments actifs dans le traitement des maladies veineuses et l'hypertension artérielle.

Soutenir l'innovation

Les chercheurs ne vivent plus confinés dans leurs laboratoires. Et certains n'hésitent pas à se lancer dans la création d'entreprises. Un mouvement impulsé à Nantes par Atlanpole, avec le soutien de l'université et des collectivités locales.

Hier, l'Inserm et Atlanpole ont signé une convention pour « l'incubation » d'entreprises innovantes. L'objectif : accompagner les projets les plus innovants pour les aider à trouver leur place sur le marché. Grâce aux équipes du centre hospitalier universitaire et à l'Inserm, « **le pôle nantais commence à exister, estime François Fillon. Nous avons du retard, il est peu à peu comblé. C'est l'un des effets positifs de la décentralisation.** »

Et si la collaboration entre les collectivités locales reste « sans

*Claudé Griscelli,
directeur de
l'Inserm :
« Déposer un
brevet, c'est
aussi important
qu'une belle
publication. »*



ombre », il faudra sans doute aller plus loin pour accompagner ce mouvement. C'est ainsi qu'on manque de bâtiments. « **Si la région peut participer, il faut d'abord résoudre les problèmes d'urbanisme.** »

Détection

L'enjeu est de taille. « **En quatre ans, nous avons assisté à un réel changement culturel,** souligne Claude Griscelli, le directeur général de l'Inserm. **Déposer un brevet, c'est aussi important qu'une belle publication.** »

L'équipe d'Atlanpole va désormais procéder à une détection systématique des projets dans les laboratoires de recherche. Après sélection, ils seront accompagnés sur le plan des affaires, des finances et du management.

Dans ce secteur, la région des Pays de la Loire n'a pas à rougir. Le résultat du dernier concours national d'aide à la création d'entreprises de technologie innovantes a mis la région en quatrième position quant au nombre de projets déposés, dont un tiers dans le domaine des biotechnologies. Un chiffre deux fois plus élevé que dans le reste du pays.

Entre janvier et septembre 2000, sur 16 projets « incubés » par Atlanpole, 10 concernent des projets de biotechnologie. Cinq start-up ont déjà été créées. « **Quand je vais à Grenoble, je parle de Nantes** », a souligné le directeur de l'Inserm à l'adresse des chercheurs nantais. La greffe nantaise a pris et ne demande qu'à se développer.

Patrice MOYON.